

Published on *Versailles Habitat* (<https://www.versailles-habitat.fr>)

[Accueil](#) > Des équipes toujours mobilisées au service des locataires

Des équipes toujours mobilisées au service des locataires



[1]

Les équipes de Versailles Habitat sont pleinement mobilisées au service des locataires, même en période de confinement.

Les échanges à distance (téléphone, courriel, courrier) sont à privilégier en raison de la pandémie, mais les services restent en place.

Un plan permettant la continuité de service est en place :

- **votre gardien** est votre interlocuteur privilégié, les loges des gardiens sont ouvertes pour permanence 1h/jour mais une seule personne est admise. Privilégiez l'appel de votre gardien sur son téléphone portable (le numéro figure sur le panneau d'affichage de votre résidence).
- **l'accueil de l'office** reste ouvert au public aux horaires habituels, même si les collaborateurs travaillent à distance régulièrement et à tour de rôle
- **l'accueil téléphonique** fonctionne de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 16h30)
- Par ailleurs, il existe **des solutions** si vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour payer votre loyer ou en cas de baisse de revenus à la suite de cette épidémie de Covid19. Contactez le service concerné à Versailles Habitat à l'adresse suivante : soutien.loyer.covid@versailles-habitat.fr [2], des facilités de paiement peuvent vous être proposées.
- **les interventions techniques** sont réalisées, mais dépendent de la disponibilité des entreprises

sous-traitantes, elles interviennent dans le respect des règles sanitaires et de la distanciation sociale (masques, gestes barrières, nombre réduit d'intervenants...)

- **les mesures d'hygiène de protection** des locataires et des personnels de l'office doivent être respectées : port du masque, distance entre personnes de 1,50m minimum, nombre minimum de personnes dans la zone d'accueil (1 dans la loge du gardien, 2 à l'Accueil du Siège)
- **la demande de logement social** est toujours traitée, mais nous invitons les demandeurs à se connecter sur le portail national : www.demande-logement-social.gouv.fr ^[3]
- **l'entretien ménager des parties communes** des bâtiments est toujours effectué.

Source URL:<https://www.versailles-habitat.fr/content/des-equipes-toujours-mobilisees-au-service-des-locataires>

Liens

[1] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/image/article/juan_jussieu_poubelle_img_20200330_095920.jpg [2]
mailto:soutien.loyer.covid@versailles-habitat.fr [3] <http://www.demande-logement-social.gouv.fr>